

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2022
19H30.

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Pouvoirs : 2
Votants : 15
Absents : 2

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie 27 juin 2022 et que la convocation du conseil avait été faite le 15 juin 2022.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Coulon-Garcia, Hennon, Le Mazurier, Teulade, Michel, De Meulenaere, Fasseler, Gérard, Grand, Guilloteau, Mayerowitz, Merle.

Absents excusés : Mme Bouillé qui a donné pouvoir à M. De Meulenaere, Mme Lemoine qui a donné pouvoir à Mme Hennon.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

STAND DE TIR	Ordonnance du juge des référés en date du 03/06/2022. Dossier entre les mains de l'avocate
CONTRAT RURAL	En attente de dépôt du dossier de demande de subventions
FER 2022 Aménagements paysagers	Subvention accordée par le Département pour un montant de 21 363€
VIDEOPROTECTION	Subvention Bouclier sécurité département 26 688€. En attente du Bouclier sécurité région Demande DETR 2023 à déposer à l'automne
SKATE PARK	Achevé, inauguration 1 ^{er} juillet 2022
AGENTS COMMUNAUX	Départ en disponibilité de l'un d'entre eux. Sera remplacé par un CDD. 1 candidature est retenue

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30

Ont signé les membres présents

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
DE MEULENAERE Alexandre		GERAULT Gérard	
FASSELER Philippe		GRAND François	
COULON-GARCIA Leslie		GUILLOTEAU Christophe	
HENNON Brigitte		LEMOINE Vanessa	<i>Abste excusée pouvoir à B. Hennon</i>
LE MAZURIER Martine		MAYEROWITZ Patrick	
BOUILLÉ Blandine	<i>Abste excusée pouvoir à A. De Meulenaere</i>	MERLE Philippe	
DUJARDIN Sylvain		MICHEL Patrick	
TEULADE Carine			